



Paris, le 27 Mai 2009

A l'attention de MINGA/ Nature et Progrès et des autres signataires de la lettre ouverte du 11 mai

Les propositions que vous défendez vont globalement dans le sens de nos orientations relatives à la PAC et aux OGM en vue des élections européennes du 7 juin, que nous vous joignons en annexe.

Le Front de Gauche défend une évolution de la PAC dans le sens de l'intérêt général, c'est-à-dire favorisant une agriculture paysanne, créatrice d'emplois, produisant une alimentation de qualité pour tous, permettant un haut degré d'indépendance alimentaire de l'Europe, préservant l'environnement, n'entrant pas en concurrence avec les agricultures paysannes du Sud.

A ce titre :

- nous nous opposons à la logique de démantèlement de la PAC (dont 2013 doit être l'aboutissement),
- nous souhaitons une répartition plus égalitaire des soutiens publics,
- nous demandons que l'UE reconnaisse et défende le droit à la souveraineté alimentaire au niveau international : stop à la politique de libéralisation impulsée par OMC, FMI, BM, mais aussi par l'Union Européenne dans le cadre des Accords de Partenariat Economique (APE) et autres accords de libre-échange.

Nous partageons donc l'essentiel de l'esprit de propositions, concernant :

- l'importance de l'enjeu du foncier. Il convient en effet non seulement de limiter la course à l'agrandissement des exploitations, mais également de se donner les moyens de favoriser l'installation de nouveaux agriculteurs, notamment à la périphérie des villes de façon à créer des emplois ;
- la nécessité de placer au centre des politiques agricoles l'enjeu alimentaire. Il importe de se donner les moyens d'engager un recentrage de l'agriculture européenne vers son marché intérieur et une certaine relocalisation des productions. Au niveau international, une gestion et une régulation des marchés agricoles et alimentaires sont nécessaires. Il est clair que l'objet même de l'OMC ne permet pas une telle régulation, puisque l'OMC vise au contraire à promouvoir la dérégulation et le désengagement des Etats. Nous partageons avec vous le principe que ces régulations soient sous la responsabilité d'un organisme des Nations-Unies.
- le besoin de normes et réglementations adaptées. Sur la question des OGM, nous sommes favorables à un moratoire sur les essais et cultures en plein champs tant que l'innocuité n'aura pas été prouvée. De même nous nous opposons au principe du

brevetage du vivant. En ce qui concerne une éventuelle interdiction des pesticides et engrais de synthèse, si l'objectif d'interdiction de moyen terme doit être étudié, une phase d'adaptation devra quoi qu'il en soit être prévue. Enfin, concernant les agro-carburants, nous nous opposons à l'objectif d'incorporation de 10% dans les carburants et à l'importation d'agro-carburants dont la production dans plusieurs pays du Sud se fait au dépend de l'agriculture paysanne et vivrière et de la préservation de l'environnement. Le soutien à la production de carburants à partir de l'agriculture européenne ne doit pas être exclu a priori, mais seulement si les recherches et les évaluations permettent de conclure à un véritable bilan écologique positif, sans effet négatif sur l'indépendance alimentaire de l'Europe.

Pour les candidats du Front de Gauche

Marie-France Beaufile	Tête de liste Centre
Hélène Franco Est	Tête de liste Est
Jacques Généreux	Tête de liste Ouest
Jacky Hénin	Tête de liste Nord Ouest
Patrick Le Hyaric	Tête de liste Ile de France
Jean-Luc Mélenchon	Tête de liste Sud-Ouest
Marie-Christine Vergiat	Tête de liste Sud-Est

Les analyses et propositions du Front de Gauche en vue des élections européennes du 7 juin

Le contexte

Les réformes de la PAC des années 90 et 2000 répondent aux logiques suivantes :

- *libéralisation totale des marchés agricoles, avec maintien d'aides totalement découplées de la production, diminuant progressivement au cours du temps, soumises cependant au respect de certaines conditions environnementales. Les outils de maîtrise des productions sont progressivement abandonnés (notamment fin des quotas laitiers prévue pour 2013). Substitution des mécanismes publics d'intervention sur les marchés par une aide à des systèmes d'assurances privées.*
- *intégration progressive d'aides spécifiques pour des territoires en difficulté, pour favoriser certaines pratiques agricoles respectueuses de l'environnement. C'est le « 2ème pilier » de la PAC apparu en 2003.*

Conséquences :

- *La course à la productivité continue : spécialisation régionale en fonction des avantages comparatifs, agrandissement des exploitations agricoles et des niveaux de productivité, diminution du nombre d'exploitations.*
- *La diminution de l'emploi agricole se poursuit (alors que les besoins des autres secteurs d'activités, importants dans les années 60/70, ne justifient plus une telle*

diminution)

- *Dans certains territoires, on assiste à une « désertification » réelle (du point de vue économique, démographique, de mise en valeur du territoire, des services publics).*
- *L'érosion de la « préférence communautaire » est effective*
- *Persistance des énormes inégalités de revenus dans le monde agricole*
- *Le modèle dit productiviste n'est fondamentalement pas remis en cause, même si certaines exigences environnementales relatives aux méthodes de production ont été introduites (« éco-conditionnalités »)*
- *Poursuite sous une forme déguisée du dumping sur les marchés mondiaux*

Orientations générales proposées par le Front de Gauche pour la PAC

- * *Une PAC au service d'une agriculture paysanne, créatrice d'emplois, produisant une alimentation de qualité pour tous, permettant un haut degré d'indépendance alimentaire de l'Europe, préservant l'environnement, n'entrant pas en concurrence avec les agricultures paysannes du Sud.*
- * *Des agriculteurs donc mieux rémunérés et de façon moins inégalitaire.*
- * *Un certain recentrage de l'agriculture sur son marché intérieur. En matière d'exportation, l'accent doit être mis sur les exportations de produits de qualité, ou alors de matières premières mais au moyen de mécanismes évitant le dumping.*

Les outils pour y parvenir :

a) Maintien et renforcement des instruments de gestion des marchés, et encadrement des pratiques de la grande distribution, de façon à garantir des prix stables et rémunérateurs aux producteurs (en acceptant cependant que la totalité de la rémunération du travail agricole ne provienne pas des prix agricoles)

b) Protection partielle du marché communautaire compatible avec la politique de gestion des marchés, pour les productions centrales du point de vue de l'indépendance de l'Europe ou du maintien d'activités dans certaines régions.

c) Maîtrise des productions (maintien des quotas laitiers notamment) quand cela est nécessaire pour garantir des prix rémunérateurs, éviter les excédents ou toute pratique de dumping sur le marché mondial.

d) Aides directes au revenu agricole en fonction des objectifs suivants:

- a. Soutien à l'emploi agricole, au titre des diverses fonctions sociales de l'agriculteur,*
- b. conditionné à des cahiers des charges notamment en matière d'entretien du territoire*
- c. Soutien ciblé à certaines productions (notamment protéines végétales)*
- d. Soutien à l'agriculture en régions de faible de productivité,*
- e. Soutien à l'agriculture biologique et aux démarches de qualité*
- f. Soutien à certains investissements nécessaires à une évolution des techniques de production répondant à des impératifs écologiques*

Un développement particulier sur la question des OGM

*Les risques liés aux OGM dans l'agroalimentaire sont nombreux et graves : **Risque sanitaire** (accumulation dans la chaîne alimentaire des pesticides et insecticides que sont les plantes*

OGM et dont la toxicité est reconnue). **Risque environnemental** (passage des modifications génétiques à la flore sauvage, apparition de résistances chez les insectes ou chez certaines plantes entraînant des déséquilibres aux conséquences inconnues.). **Risque économique** (atteinte de la valeur ou de l'existence même de certaines filières - bio par ex- à cause de la contamination inévitable en cas de coexistence de cultures OGM et non OGM ; main mise des semenciers sur le marché de la nourriture du monde). Enfin (ou peut-être d'abord) **risque éthique** (le brevetage du vivant.)

Propositions

Par rapport au risque sanitaire et environnemental :

•1) **exiger une évaluation sanitaire sérieuse, indépendante et totalement transparente des OGM = revoir la directive européenne 2001/18**

•2) **assurer l'indépendance effective des Agences européennes et nationales d'évaluation sanitaire.**

3) **mettre en place immédiatement un étiquetage de tous les produits contenant des OGM ou venant d'animaux nourris par des OGM.=revoir le règlement 1829/2003**

4) **maintenir en laboratoire recherche et expérimentation tant que l'innocuité n'a pas été prouvée.**

5) **être cohérent: si l'on n'autorise pas une culture OGM sur notre sol, pourquoi l'autoriser à l'importation?**

Par rapport au risque économique et éthique :

•1) **obtenir l'abandon du seuil de tolérance de 0,9 % pour qualifier un produit sans OGM (seuil non scientifique) afin d'assurer la possibilité de cultiver et de manger sans OGM.**

2) **Revoir la transposition française de la directive 2001/18 sur les cultures plein champ pour les rendre impossibles de facto tant que l'innocuité n'a pas été prouvée.**

•3) **affirmer la non brevetabilité du vivant = abroger la directive européenne 98/44**

La Commission européenne détient un rôle clé ; au nom de la libre concurrence, elle ne cesse de vouloir autoriser davantage l'importation et la mise en culture d'OGM. Depuis l'été 2008, un groupe de fonctionnaires des états membres de l'UE travaillent « à l'amélioration » des procédures d'autorisation des OGM, c'est-à-dire en fait à une accélération de ces procédures et à une harmonisation avec les pratiques des Etats-Unis... **Il est urgent d'agir avant qu'il ne soit trop tard !**